



**PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE  
INSTITUT DES PARONS - SECTEUR ADULTES**

Le Conseil de Vie Sociale de l’Institut des Parons s’est réuni le

**Vendredi 26 avril 2019**

sous la présidence de Mme BESTEL

en présence de M. POUPLIER, directeur des Etablissements,

et des membres élus

**Ordre du jour**

- 1- Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2019
- 2- Point sur ESAT
- 3- Questions diverses
- 4- Point sur Foyer CEZANNE

**Préambule :**

La séance est ouverte à 13h30 par la présidente

**1) Approbation du PV de la réunion du 25 janvier 2019**

Approuvé à l'unanimité.

**2) Point sur ESAT**

**Julia, représentante des travailleurs** prend la parole :

**Aménagement :**

\*avoir un WC supplémentaire dans les vestiaires des filles, éventuellement à la place d'une douche :  
-> cette solution va être étudiée techniquement avec les services techniques ; si possible, intervention prévue d'ici la rentrée de septembre.

\*avoir plus de bancs à l'extérieur :

-> oui c'est possible, M. POUPLIER valide, il faut faire la demande auprès du chef de service.

\*on aimerait réaménager le haut de Fangeau (changement des canapés, table basse et meuble) :

-> très bonne idée, voir avec le chef de service le choix du matériel, et passer commande, qui sera validée par M. POUPLIER.

\*avoir un composteur pour jeter les restes, et donner aux lapins :

-> oui mais il faut que cela soit suivi par un éducateur ou un travailleur référent de ce projet.

\*serait-il possible de faire le nécessaire pour avoir un abri de bus (quand il pleut), direction Eguilles :

-> effectivement le Conseil Départemental n'a pas terminé l'abri, un courrier sera envoyé dans les prochains jours dans ce sens. Nous reviendrons vers vous pour transmission de leur réponse.

\*avoir un 3<sup>ème</sup> container jaune pour jeter les cartons, et qu'il n'y en ait plus par terre :

-> cette demande est à traiter en interne avec le chef de service, la direction n'y voit pas d'opposition.

\*qu'en est-il de l'aménagement du chemin menant à la Mayanelle :

-> il n'y aura pas de passage dans le lotissement de Fontfiguière, en effet les propriétaires des chemins refusent la création du passage.

\*on aimerait avoir une salle pour les jours de mauvais temps ou pour les temps de repos :

-> il y a actuellement le Pavillon Fangeau, toutefois une solution va être réfléchie.

**Repas :**

\*trop de poisson le midi (2 fois par semaine) :

\*on aimerait avoir d'autres entrées

\*il n'y a pas assez de quantité

-> il faut faire remonter l'ensemble des informations à la cuisine centrale lors des commissions menus, qui sont là pour faire les réajustements nécessaires.

Monsieur POUPLIER propose également qu'un parent puisse assister à l'une des commissions en s'inscrivant au préalable.

### **3) Questions diverses**

\*comment ça se passe quand une personne manque beaucoup (absences) ?

->cela dépend du motif de l'absence :

- si accident du travail : salaire normal

- si maladie : salaire payé normalement les 90 premiers jours (1/2 employeur, 1/2 sécurité sociale) et à partir du 91<sup>ème</sup> jour (sécurité + chorume), environ 78 % du salaire brut.

- si absence injustifiée : non-paiement des absences.

\*certaines personnes aimeraient faire de l'équitation le soir après le travail

->La monitrice d'équitation est salariée de l'IME, à ce titre, les horaires ne peuvent pas être synchronisés avec ceux de l'ESAT.

\*avoir des tarifs réduits, cinéma, etc ...

->A étudier avec l'équipe éducative

\*plusieurs demandes de formations :

→Soutien scolaire,

→Gestion des documents administratifs,

→Informatique / internet

→Vie affective

→Sécurité routière

→Secourisme plus approfondi

->Ces demandes sont à voir avec le chef de service et les éducateurs pour mettre en place le plan de formation de l'ESAT.

La cheffe de service de l'ESAT, Madame Audrey RENAUD répond que le budget est utilisé cette année, pour la formation sur les espaces verts et l'atelier repassage/petite couture.

Le projet permis de conduire peut être financé par l'intermédiaire du CPF, auprès de centre d'Auto-Ecole habilité.

**Chrystel REINALDO, représentante des salariés ESAT** prend la parole :

\*Serait-il possible d'envisager lors des futurs travaux de l'ESAT, qu'il y ait un espace vestiaires avec des douches pour les moniteurs ?

->Une enveloppe de 100 000€ a été donnée par l'ARS, afin d'effectuer des travaux de mise en conformité.

Une étude est réalisée sur les mois de mai – juin.

Monsieur POUPLIER propose de mutualiser les moyens en utilisant éventuellement ceux des services techniques et de Fangeau, sur des créneaux déterminés.

Les douches se trouvant dans les vestiaires de Fangeau n'ont quasiment pas d'eau chaude. De plus, pourrait-on les équiper de douchettes ?

->Une intervention est prévue avant le 15 juin pour changer les mitigeurs, et flexibles.

Les sachets repas des salariés ne sont pas toujours identiques aux menus (portions + dessert), il est proposé de revenir au service/plateau, pour les personnes qui commandent le repas des Parons.

->Monsieur POUPLIER demande à ce que les informations soient remontées sur la fiche relais à la cuisine par l'intermédiaire de la commission menu.

Les moniteurs en service repas rencontrent régulièrement des problèmes de portions, et sont dans l'obligation de faire appel à la cuisine pour complément

->Les informations sont à faire remonter par l'intermédiaire de la fiche repas transmise tous les midis.

Il est très difficile de joindre la cuisine entre 12h-13h lors des services, le portable ne fonctionne pas toujours (messagerie). La cuisine ne pourrait-elle pas être équipée d'un téléphone fixe, afin de faciliter le contact en cas de besoin ?

->Un changement de prestataire téléphonique est prévu, actuellement SFR, nous allons passer chez Bouygues Télécom.

Lors d'évènements nécessitant la commande de boissons, il est demandé la possibilité d'avoir des eaux pétillantes ou aromatisées, dans l'objectif de diminuer les sodas et jus de fruits, trop sucrés.

->Oui cette demande est à voir avec Caroline BORRELLY.

A l'arrivée des beaux jours, il est demandé si possible, de rajouter un ou deux bancs aux abords de l'ESAT, pour les temps de pause.

->Monsieur POUPLIER valide la demande, des bancs sont à commander.

Le peuplier se trouvant devant le parking de l'ESAT, et qui semble « malade » ne peut-il pas être élagué, avant qu'il ne tombe sur les véhicules ?

->Une demande d'intervention va être faite auprès du prestataire.

Est-il possible de faire un local pour les poubelles, qui tombent par terre lors des journées ventées, et renversent leur contenu ? Ainsi qu'avoir plus de containers jaunes, le volume des cartons étant important, l'atelier conditionnement rencontre des soucis de stockage.

->Cette requête est à voir la cheffe de service, Madame Audrey RENAUD.

Pour le compacteur, voir avec la monitrice pour qu'elle effectue des recherches.

#### **4) Point sur Foyer Cézanne**

Kévin, représentant des résidents prend la parole :

##### **Aménagement :**

\*Dans les couloirs est-il possible de mettre des pôles mêles avec nos photos de vacances, activités et sorties du foyer ?

->oui c'est possible, il faut faire des tests avec du câble d'expositions et des petites pinces, faire des propositions et transmission au chef de service pour validation.

\*Est-il possible d'acheter un karaoké et d'inviter des foyers à chanter avec nous ?

->oui, c'est une très belle idée. Il faut acheter un karaoké de qualité. Monsieur POUPLIER laisse le choix aux éducateurs (DARTY – compte client existant).

\*Peut-on faire installer un escalier en bois pour accéder au jardin pour éviter les chutes ?

->il peut être envisagé de mettre une barrière pour sécuriser + escalier.

->De grands bacs potagers pourraient également être mis en place tout le long, afin de faciliter les plantations et offrir l'activité à plus de personnes.

Les deux propositions sont à l'étude.

Peut-on faire une soirée Pizzas par exemple et se faire livrer ?

->Monsieur POUPLIER propose éventuellement les soirées en pizzerias. Sinon, c'est d'accord à condition que cela reste exceptionnel et penser à garder un échantillon.

**Delphine CHANGEUX, représentante des salariés FH Cézanne** prend la parole :

Est-ce possible de trouver un système pour supprimer le bruit incessant, ainsi que la chaleur importante de l'armoire électrique du bureau des éducateurs car cela donne des maux de tête.

->l'armoire électrique se trouvant dans le bureau des éducateurs ne peut être déplacée, le système doit être refroidi par la climatisation l'été, et dépendant des contraintes techniques.

Cependant, on doit pouvoir faire une étude pour le changement des portes, afin d'obtenir une meilleure isolation et insonorisation.

Est-il possible d'avoir des poubelles jaunes pour faire du tri sélectif ?

->le tri sélectif est une bonne idée, mais il faudra descendre les containers à l'ESAT.

Peut-on envisager d'acheter des véhicules pour l'ESAT, afin que la Kangoo et le M8 ne soient utilisés que par le foyer Cézanne. En cas d'impossibilité, est-ce que l'intérieur du M8 peut être nettoyé chaque soir ?

->l'achat de véhicules supplémentaires n'étant possible, il doit y avoir une mutualisation des moyens. Toutefois, les véhicules doivent être remis propres, le soir au foyer, avec un nettoyage approfondi effectué par Albert selon un planning défini.

Toutefois, deux trafics du foyer Léon Martin doivent être changés, dans le courant du mois de septembre/octobre 2019, peut-être serait-il possible d'en récupérer un pour Cézanne.

Peut-on avoir un défibrillateur sur le foyer Cézanne ?

>actuellement 3 défibrillateurs se trouvent sur l'Institut :

- Foyer Léon Martin
- Piscine
- Infirmerie

Il serait intéressant d'en commander deux supplémentaires un sur l'ESAT et un pour la Villa.

Se rapprocher des infirmières pour se renseigner sur le modèle, et prévoir une installation à l'extérieur.

La séance est levée à 14h30.

La secrétaire  
Chrystel REINALDO

La Présidente  
Micheline BESTEL